

# Mon enfant veut un téléphone portable

Entretien vidéo avec Claude Allard, pédopsychiatre, du 25/01/2012 pour le Journal La Croix (la-Croix.com). Résumé dans l'article qui suit : « La Croix » du jeudi 26 janvier 2012.

À 9 ans, William possède un téléphone portable et fait rêver ses petits copains. « *Tu as vu, maman, il est jeune comme moi et il en a déjà un* », lance Gaspard, qui convoite l'objet depuis plusieurs mois. « *Il nous demande régulièrement à quel âge il pourra en avoir un*, raconte sa mère, Fabienne. *Je ne sais pas si nous tiendrons, mais nous n'envisageons pas de le faire avant ses 13 ans.* »

Gaspard devra donc patienter... à moins que ses parents ne cèdent à la pression : 7,1 % des 6-10 ans disposent d'un mobile en France, contre 26,5 % en moyenne en Europe, selon l'Eurobaromètre 2009, et 74 % des 12-14 ans en sont équipés, d'après une étude du Crédoc publiée en juin 2011.

Ces nouveaux usages ne sont pas sans conséquences pour la santé des jeunes utilisateurs. « *Des études sur les ondes électromagnétiques montrent en effet qu'il vaut mieux prendre des précautions avec les enfants et même les adolescents, dont le cerveau est en plein développement* », explique Claude Allard, pédopsychiatre (1).

La prudence s'impose, d'autant que d'autres risques guettent le jeune public. Véritables ordinateurs de poche, les smartphones permettent de filmer, de jouer et, surtout, de surfer sur Internet, partout et à tout moment. « *Il s'agit d'une formidable ouverture sur le monde*, observe le spécialiste, *mais cela ne va pas sans inconvénients et il est nécessaire d'en avertir l'enfant.* » Il faut notamment être vigilant sur les questions du **droit à l'image**, insiste-t-il : on ne filme pas les personnes de son entourage « *dans des situations incongrues ou difficiles* » et **on ne diffuse surtout pas** les vidéos sur les réseaux sociaux sans leur autorisation, « *car c'est interdit par la loi* ».

Comme avec l'ordinateur, les parents doivent mettre leurs enfants en garde contre les dangers d'Internet, en particulier les amis virtuels, « *plus ou moins bienveillants* », et les sollicitations des sites commerciaux.

## À notre avis

Une fois ces considérations à l'esprit, chaque parent décidera du moment opportun pour offrir un téléphone à son enfant. Il y a néanmoins des âges auxquels cet objet n'est d'aucune utilité. « *À l'école primaire, ce n'est pas nécessaire* », confirme Claude Allard.

En revanche, cela peut le devenir au collège parce que le préadolescent a déjà une certaine autonomie et une vie sociale plus importante, dit en substance le pédopsychiatre.

Il est toutefois préférable de commencer par un téléphone simple – ne serait-ce que pour le protéger des agressions –, avec un accès limité à Internet et un forfait bloqué. Il faut en outre initier le jeune utilisateur aux « règles de civilité »... sans oublier de donner soi-même l'exemple !

(1) Auteur de *Qu'est-ce qu'il y a à la télé ? Aider nos enfants dans leur choix*, Éd. Albin Michel (2005). Il a aussi collaboré à l'élaboration d'un livret sur le bon usage des portables par les adolescents, publié par l'Association française des opérateurs mobiles.

**Paula PINTO GOMES**